



## FORMULAIRE D'INFORMATION

### TRAITEMENT ABRASIF DU VISAGE PAR LASER ERBIUM.

Ces recommandations ont été rédigées par les dermatologues du groupe "Laser", section de la Société Française de Dermatologie

Madame, mademoiselle, monsieur

#### **But et déroulement du traitement :**

Le traitement consiste en une abrasion d'une zone du visage ou du visage entier à l'aide d'un laser Erbium dans l'intention de diminuer

- les signes du vieillissement solaire (taches, élastose, rides superficielles)
- des cicatrices d'acné.

Ce traitement peut nécessiter :

- l'utilisation d'une anesthésie locale par une crème anesthésiante (EMLA®) si l'abrasion est superficielle.
- une anesthésie loco-régionale par un anesthésique injectable pour une zone limitée (péri-buccale). L'injection provoque une douleur durant quelques secondes.
- une anesthésie générale pour un visage entier ou si l'abrasion est plus profonde ou le sujet craintif.

Pour le traitement des paupières, les yeux seront protégés par une coque.

Une fois l'anesthésie effectuée le médecin va pratiquer une abrasion progressive par photo-vaporisation de l'épiderme puis du derme superficiel.

#### **La douleur**

Peut être présente en fin d'intervention et durant les premiers jours. Il s'agit d'une sensation de chaleur ou de brûlure au niveau de la zone traitée. Elle peut nécessiter la prise d'antalgiques qui seront prescrits par votre médecin.

#### **Suites immédiates**

Un saignement discret ou un gonflement du visage peuvent survenir dans les jours suivant le traitement. En cas d'apparition de fièvre ou de douleur empêchant votre sommeil il sera nécessaire d'avertir votre dermatologue.

Pour obtenir la meilleure cicatrisation possible, des pansements seront réalisés jusqu'à cicatrisation complète. Ils devront être effectués comme vous le précisera votre médecin.

La cicatrisation sera obtenue en une à deux semaines. La peau reste rosée un à deux mois et peut nécessiter

l'application d'un maquillage correcteur à partir du 10<sup>ème</sup> jour.

Il est impératif de se protéger du soleil avec un écran total.

#### **Des complications**

Telles que : infection virale (herpès) ou bactérienne, poussée d'acné ou de rosacée, pigmentation (surtout pour les peaux foncées), décoloration de la peau, grains de milium (petits kystes blancs), cicatrices hypertrophiques sont possibles mais rares. L'ectropion (éversion) de la paupière inférieure est exceptionnel. Un traitement antiviral sera prescrit avant et après les jours qui suivent le Laser.

Les produits utilisés pour la désinfection de la peau peuvent rarement donner une allergie. Il est donc important de signaler toute allergie que vous avez eue au cours de votre vie.

Des réactions gênantes pouvant se produire avec la prise de certains médicaments (isotrétinoïne). Tout traitement médical en cours ou débuté pendant le traitement Laser doit être signalé.

#### **Absence de cotation de cet acte médical à la Nomenclature de la Sécurité Sociale :**

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Fiche mise à jour le 23 Janvier 2003. Cette fiche est disponible sur le site internet de la Société Française de Dermatologie [sfdermato.org](http://sfdermato.org)